

Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF Staatssekretariat für Wirtschaft SECO



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA MUSIQUE CLASSIQUE**, Rue de l'Eglise 5, 1146 MOLLENS

2. Déclaration de faillite: 11.07.2016

3. Procédure: sommaire

4. **Délai de production**: 23.08.2016

5. Remarques: L'association était inscrite au registre du commerce le 22.11.2006. Elle a été radiée le 01.09.2015. But : la promotion de la musique classique par l'organisation d'événements musicaux; participation de jeunes artistes et artistes confirmés à des événements déjà existants; octroi de bourses pour jeunes musiciens; activités liées à la promotion de la musique classique.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte 1260 Nyon 1

02962425